



CONDITIONS GENERALES - SAISON 2026 / 2027

CONDITIONS GENERALES

Pour toute inscription, il sera remis à chaque adhérent un bonnet aux couleurs du club (sauf pour les groupes aquagym). Pour les groupes compétitions il sera donné en supplément un t-shirt Nantes Natation.

La validation sur l'honneur d'une attestation de santé est **OBLIGATOIRE pour toute réinscription ou nouvelle inscription au club en pratique loisirs. Pour les nageurs en groupes compétitions, ayant eut une interruption d'activité d'un an ou plus, un certificat médical sera demandé et sera OBLIGATOIRE. Pour ceux n'ayant pas eut d'interruption de saison, la validation sur l'honneur du questionnaire de santé sera suffisant.**

Pour toute inscription au club, tout adhérent devra obligatoirement créer son espace personnel via notre site internet <https://nantesnatation.comiti-sport.fr> et y télécharger sa photo d'identité (obligatoire) afin que celle-ci vienne se mettre automatiquement sur la carte d'adhésion. La carte sera à télécharger via l'espace personnel dès lors que le paiement intégral aura été effectué et le panier validé définitivement par Nantes Natation. Attention : Les personnes qui feront un paiement en 3 fois sans frais de leur cotisation, devront attendre le prélèvement de la dernière échéance pour pouvoir télécharger leur carte. Pour rappel, la carte doit-être présentée à l'agent d'accueil de la piscine à chaque séance. L'adhérent qui n'aura pas sa carte ou qui n'aura pas mis sa photo pourra se voir refuser l'accès aux bassins. L'accès aux vestiaires se fait 15 min avant le début des cours. **Les adhérents doivent avoir quitté l'établissement au plus tard 15 min après la fin de leur cours.**

Chaque adhérent qui s'inscrira au club, devra s'acquitter dans son intégralité, de sa cotisation et des options souscrites et ne pourra en aucun cas se soustraire à celles-ci quelque soit le motif invoqué. Le paiement de la cotisation et des options pourra se faire en ligne par carte bancaire, par prélèvement SEPA, ou par virement bancaire. L'échéance de règlement se fera le jour où vous validerez votre panier d'inscription. Toute échéance de paiement qui se verrait refusée pourra entraîner des frais de traitement (information auprès du secrétariat) et la suspension de l'inscription si la régularisation n'a pas été effectuée à la date indiquée par le secrétariat. Pour tout autre paiement (chèque vacances classiques, chèques vacances connects, espèces, Carte Blanche) **uniquement sur accord de Nantes Natation et règlement sur place aux heures d'ouverture du bureau.**

Les représentants légaux, pour les enfants mineurs, s'engagent à laisser leur(s) enfant(s) sur le lieu du cours, seulement après avoir eu confirmation de la présence de l'éducateur encadrant le cours. La prise en charge de l'adhérent par le club commence et s'arrête aux heures précises des séances.

Les représentants légaux, pour les enfants mineurs, autorisent NANTES NATATION à transporter leur(s) enfant(s) dans le véhicule désigné pour le transport lors des entraînements, compétitions ou stages : voiture particulière, véhicule de location ou transport en commun (lors de leur sélection, Nantes Natation demande aux personnes véhiculant des adhérents, de vérifier auprès de leur compagnie d'assurance d'être garanti pour les « personnes transportées »).

Pour l'utilisation de votre droit à l'image par Nantes Natation, images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de votre participation aux cours, entraînements, compétitions et tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans lesquels vous seriez susceptibles d'apparaître, vous devrez répondre par oui ou par non au formulaire dédié qui vous sera proposé au moment de votre inscription sur comiti.

Tout adhérent accepte de recevoir les informations du club par courrier électronique (mail obligatoire). Il n'y aura pas d'appel téléphonique aux adhérents qui n'auront pas donné une adresse mail.

NANTES NATATION, labellisé club National, à l'obligation de licencier tous ses adhérents, y compris ceux de l'aquagym, auprès de la Fédération Française de Natation. A cet effet, **chaque adhérent à l'obligation de remplir l'imprimé de licence quand celui-ci sera disponible.** Cette licence ouvre des garanties de base de l'assurance FFN.

« Responsabilité Civile et Individuelle Accident ». Tout adhérent peut s'il le souhaite, souscrire une garantie avec options complémentaires (coût à la charge de l'adhérent), laquelle donnera droit à des montants de remboursement plus importants.

Les cours se déroulent dans des piscines municipales mises à disposition par la ville. **L'inscription à NANTES NATATION est valable pour un minimum de 24 séances** pendant la saison, hors vacances scolaires, jours fériés, pont de l'Ascension, Assemblée Générale et en cas de fermetures exceptionnelles. **NANTES NATATION ne pourra être tenu responsable d'un mauvais fonctionnement ou de la fermeture des piscines** (pandémie, grève, vidange, problème technique...), **et ne pourra effectuer de remboursement ou report de séance pour ces raisons.** (Pour information, une saison comporte 29-30 cours ce qui laisse environ 4-5 cours pour palier à ces éventuelles fermetures). Toute absence de l'un de nos éducateurs pour des raisons indépendantes de notre volonté et dans le cas où le cours n'aurait pas lieu, aucun remboursement ne sera envisagé. Un rattrapage pourra éventuellement être proposé suivant la catégorie de groupe concernée et les places disponibles sur les autres créneaux.

Il n'y aura pas de rattrapage de séance pour toute absence d'ordre personnel ou professionnel.

De même, NANTES NATATION ne pourra être tenu responsable à l'égard de l'adhérent, des vols ou dégradations commis dans les vestiaires où dans l'enceinte de la piscine.

Tout adhérent ayant un comportement ou des agissements à l'encontre de l'esprit sportif envers un camarade, un éducateur ou pouvant gêner la bonne entente et le bon fonctionnement d'un groupe, pourra se voir être sanctionné d'une exclusion temporaire ou définitive du club.

Les demandes de remboursement de cotisation ne sont prises en compte, à la condition d'avoir souscrit l'assurance annulation lors de l'inscription sur comiti (cf le document intitulé « modalités assurance annulation »). **AUCUN REMBOURSEMENT pour toute interruption d'ordre personnel.**

En vous inscrivant, vous ou votre enfant, au NANTES NATATION, vous devenez membre d'une association autogérée par ses adhérents, et devez, de ce fait, aider le club dans son fonctionnement. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de notre secrétariat.



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE ET INFORMATION RGPD

Saison sportive : 2026/2027

Siège social : **13 Chaussée de la Madeleine, 44000 Nantes**

Dans le cadre de ses activités sportives, associatives et institutionnelles, Nantes Natation peut être amené à réaliser, collecter, conserver et diffuser des photographies ou vidéos prises lors des entraînements, compétitions, stages, remises de récompenses, podiums, événements sportifs, manifestations associatives ou actions organisées par le club ou auxquelles le club participe.

Ces images peuvent permettre d'identifier directement ou indirectement le nageur. Elles constituent alors des données personnelles au sens du RGPD.

L'autorisation demandée dans le formulaire d'inscription est **facultative**. Le refus d'autoriser l'utilisation de l'image n'aura **aucune conséquence** sur l'inscription, la participation aux entraînements, aux compétitions ou aux activités du club.

1. Finalités d'utilisation des images

Les photographies et vidéos peuvent être utilisées uniquement pour les finalités suivantes :

- Valoriser la vie sportive et associative du club,
- Illustrer les compétitions, entraînements, stages, événements et remises de récompenses,
- Mettre en avant les résultats sportifs, podiums, performances et engagements des nageurs,
- Présenter les activités du club auprès des adhérents, familles, partenaires, collectivités et institutions sportives,
- Alimenter les supports de communication officiels du club.

Aucune image ne sera utilisée dans un contexte portant atteinte à la vie privée, à la dignité, à la réputation ou à l'intégrité du nageur.

Des images collectives (équipes, groupes) peuvent être réalisées, en cas de refus individuel, le club s'efforcera d'en tenir compte dans la mesure du possible, sans garantir une exclusion systématique.

Le club s'interdit notamment de publier des images prises dans des lieux ou situations relevant de l'intimité ou pouvant être considérées comme sensibles : vestiaires, sanitaires, soins, situations dégradantes ou inappropriées.

En revanche, le club ne peut être tenu responsable si des images sont partagées sur les réseaux sociaux, avec une potentielle diffusion élargie (partage, rediffusion).

2. Catégories de données concernées

Les données pouvant être utilisées sont les suivantes :

- Image fixe ou animée du nageur,



- Prénom et nom du nageur, uniquement si l'autorisation correspondante est donnée,
- Catégorie sportive,
- Nom de la compétition ou de l'événement,
- Résultat sportif, podium ou performance,
- Date et lieu de l'événement.

3. Supports concernés

Selon les autorisations données ci-dessous, les images peuvent être diffusées sur les supports suivants :

- Site internet officiel de Nantes Natation,
- Plaquettes, affiches, programmes, livrets, bilans de saison, dossiers de présentation ou supports imprimés du club,
- Newsletters ou communications numériques adressées aux adhérents, familles ou partenaires,
- Réseaux sociaux officiels du club,
- Supports de présentation destinés aux partenaires, collectivités ou institutions sportives,
- Presse locale, fédération, collectivités ou partenaires institutionnels, uniquement dans le cadre d'une actualité sportive, associative ou institutionnelle liée au club.

L'autorisation ne vaut pas pour une exploitation commerciale étrangère à l'objet associatif du club, ni pour une cession libre de l'image à des tiers.

4. Durée de l'autorisation et conservation des images

La présente autorisation est valable pour la saison sportive indiquée ci-dessus.

Les images pourront être conservées dans la photothèque du club pendant une durée maximale de **3 ans à compter de la prise de vue**, sauf demande de retrait ou nécessité de conservation plus courte.

Les images déjà intégrées à des supports imprimés pourront rester visibles jusqu'à épuisement ou fin d'utilisation des supports déjà édités. En cas de retrait du consentement, Nantes Natation cessera toute nouvelle utilisation de l'image concernée.

Les publications numériques encore maîtrisées par le club pourront être retirées dans un délai raisonnable après demande.

5. Retrait du consentement et droits RGPD

Le consentement peut être retiré à tout moment, sans justification.

Le retrait du consentement vaut pour l'avenir. Il ne remet pas en cause les utilisations réalisées avant la demande de retrait, mais le club cessera toute nouvelle utilisation de l'image concernée.

Conformément au RGPD, le nageur ou son représentant légal dispose notamment des droits suivants : droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de retrait du consentement et, lorsque cela est applicable, droit à la portabilité des données.

Pour exercer ces droits ou demander le retrait d'une image, il convient de contacter :

Contact RGPD / droit à l'image : David VAN ACKER, secretariat@nantes-natation.fr

Adresse postale : Nantes Natation, 13 Chaussée de la Madeleine, 44000 Nantes



Le club répondra aux demandes dans les délais prévus par la réglementation applicable.

En cas de difficulté non résolue, une réclamation peut être adressée à la CNIL.

6. Cas particulier des nageurs mineurs

Pour les nageurs mineurs, l'autorisation est donnée par le ou les représentants légaux.

Le parent signataire déclare exercer l'autorité parentale sur l'enfant concerné. Lorsque l'autorité parentale est exercée conjointement, le parent signataire déclare que l'autre titulaire de l'autorité parentale a été informé de la présente autorisation et ne s'y oppose pas.

En cas de désaccord entre les représentants légaux, l'autorisation d'utilisation de l'image est réputée refusée.

L'enfant doit être associé à la décision selon son âge et son degré de maturité.

Depuis la loi du 19 février 2024, l'article 372-1 du Code civil prévoit que les parents protègent en commun le droit à l'image de leur enfant mineur et associent l'enfant à l'exercice de ce droit selon son âge et son degré de maturité.



MODALITES DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE ANNULATION - SAISON 2026 / 2027

L'assurance annulation est nominative et doit être souscrite à l'inscription pour prétendre à un remboursement total ou partiel de l'inscription. Celle-ci ne couvre que le motif d'ordre médical, de mutation professionnelle ou pour cause de déménagement hors du département. Elle ne couvre en aucun cas une interruption pour motif personnel en dehors des cas indiqués ci-dessus.

Nous attirons votre attention sur les aléas fréquents qui peuvent survenir lors d'une saison sportive. Malheureusement personne n'est à l'abri d'un accident, d'une maladie, d'une opération non prévue, d'un changement de travail etc.... Sans la souscription à cette assurance annulation, il ne vous sera accordé aucun remboursement.

La demande de remboursement se fera par mail ou par courrier dans les 10 jours, dès lors que l'interruption a eu lieu et accompagnée du justificatif médical ou professionnel et d'un RIB. Le remboursement interviendra uniquement sur les mois non effectués (tout mois commencé restant dû), déduction faite des frais d'adhésion de 30€, du montant de l'assurance annulation et de la licence FFN. Pas de remboursement à la séance ni pour une interruption inférieure à un mois complet.

Le prix de l'assurance annulation pour la saison 2026-2027 est de 30€.

Au moment de votre inscription (ou de celle de votre enfant, conjoint, ...) et pour souscrire à l'assurance annulation, celle-ci apparaît en « option » dans votre panier. Il faut donc prendre cette option pour souscrire à l'assurance annulation. Le fait de répondre au formulaire qui apparaît avant de vous inscrire à un cours, ne suffit pas.

Attention ! Si vous prenez 2 cours elle se reportera automatiquement sur le 2^{ème} cours il faudra donc la décocher sur le 2^{ème} cours.

De même, étant nominative, si vous inscrivez deux personnes différentes, il faudra la prendre pour les deux personnes, et non que pour une seule.



TARIFS COTISATIONS 2026-2027

Tarif incluant le montant de la licence FFN, les frais de dossiers
et le bonnet aux couleurs du club (+1 tee-shirt pour les groupes compétitions)

	COTISATION ANNUELLE MI-SEPT 2026 A MI-JUIN 2027	
AQUAFORM (Aquaform ou Aqua-Training, cours de 45min, une fois par semaine)	252 €	Toutes les catégories peuvent inclure des personnes en sport adapté (suivant le handicap et sur test préalable)
ADULTES PERFECTIONNEMENT ET DEBUTANTS (cours d'1h, une fois par semaine)	333 €	
NATFIT (Adultes et Ados) (cours d'1h, une fois par semaine, associant 30min de musculation hors de l'eau et 30min de natation)	300 €	
ADULTES PERF (cours d'1h30, une fois par semaine)	451 €	
NAGER FORME SANTE (cours d'1h une fois par semaine)	111€ le trimestre	

DEBUTANTS, AVENIRS (4, 5 ou 6), JEUNES et ADOS LOISIRS (1 cours par semaine)	316 €	Toutes les catégories peuvent inclure des personnes en sport adapté (suivant le handicap et sur test préalable)
AVENIRS ESPOIR (2 cours par semaine)	316 €	
GROUPES COMPETITIONS		
Avenirs compétition - Vert - Rose - Masters - Bleu - Rouge - Sport Adapté	426 €	
Orange (frais de musculation inclus)	526 €	
Jaune (frais de musculation inclus) - Section Sportive Scolaire (frais de musculation inclus)	626 €	

ASSURANCE ANNULATION / par adhérent <i>Souscription obligatoire à l'inscription pour prétendre à un remboursement d'ordre médical - mutation professionnelle ou déménagement hors du département.</i>	30 €
---	------

REDUCTION OPTION COURS SUPPLEMENTAIRE	Limité à 3 cours maximum
<i>La réduction s'appliquera une seule fois sur l'ensemble des offres de l'adhérent ayant souscrit aux cours supplémentaires (cf ci-dessous)</i>	
Si rajout de 1 cours supplémentaire en plus du cours initial	-125 €
Si rajout de 2 cours supplémentaires en plus du cours initial	-250 €
Si rajout de 3 cours supplémentaires en plus du cours initial	-375 €
REDUCTION FAMILLE / si inscriptions validées dans le même panier	
2 ^{ème} membre d'une même famille / habitant à la même adresse	-20 €
3 ^{ème} membre d'une même famille / habitant à la même adresse	-30 €
4 ^{ème} membre <u>et plus</u> d'une même famille / habitant à la même adresse	-40 €

REDUCTION ETUDIANT		
ETUDIANT (de moins de 25 ans) – Ne concerne ni les collégiens ni les lycéens.	-40 €	Modalités ci-dessous

L'étudiant majeur doit créer son propre compte et ne pas être rattaché au compte des parents. La réduction se fera uniquement sur présentation d'un certificat de scolarité pour la saison 2026-2027. Si le certificat de scolarité est fourni après l'inscription, le remboursement se fera par virement bancaire (il faudra penser à nous fournir un RIB), au cours de la saison.

Type : Nouvelle licence Renouvellement Transfert - Nom du club :

J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) :

INFORMATIONS PERSONNELLES DU LICENCIÉ

Nom : Prénom :

Nationalité : Sexe (H/F) : Date de naissance : [][] [][] [][][][]

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail personnel : @ Tél (01) :
(obligatoire) Tél (02) :

Je suis athlète handisport

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX

Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les E-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires OUI NON

TYPE DE LICENCE

Le titulaire d'une licence « compétition » ou « natation pour tous » susceptible d'exercer régulièrement ou à titre occasionnel une activité d'encadrement (d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou de bénévole susceptible d'intervenir auprès de mineurs) doit cocher la case relative au formulaire d'honorabilité dans l'encart « Encadrement » ci-dessous

NATATION POUR TOUS		COMPÉTITION		ENCADREMENT																																	
Natation	<input type="checkbox"/>	Natation (1)	<input type="checkbox"/>	<p>Contrôle d'honorabilité obligatoire</p> <p><i>J'exerce des fonctions d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou suis susceptible d'intervenir auprès de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport.</i></p> <p><i>A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.</i></p> <p>J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 4 <input type="checkbox"/></p>																																	
Natation artistique	<input type="checkbox"/>	Natation Artistique (1)	<input type="checkbox"/>																																		
Plongeon	<input type="checkbox"/>	Plongeon (1)	<input type="checkbox"/>																																		
Water-Polo	<input type="checkbox"/>	Water-Polo	<input type="checkbox"/>																																		
Eau-Libre	<input type="checkbox"/>	Eau libre (1)	<input type="checkbox"/>																																		
Nagez Forme Santé	<input type="checkbox"/>	Eau libre promotionnelle(2)	<input type="checkbox"/>																																		
Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/>																																				
<p>(1) Comprenant la catégorie des maîtres (2) Ne pouvant pas participer aux championnats de France</p>																																					
<p>Je pratique l'eau froide / glacée <input type="checkbox"/></p>																																					
						<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Entraîneur</th> <th>Officiel</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Natation</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Président</td> </tr> <tr> <td>Natation artistique</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Secrétaire Général.....</td> </tr> <tr> <td>Plongeon</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Trésorier.....</td> </tr> <tr> <td>Water-Polo</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Autre Dirigeant</td> </tr> <tr> <td>Eau-Libre</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Bénévole</td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Santé</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Bien-être</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Entraîneur	Officiel		Natation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président	Natation artistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général.....	Plongeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier.....	Water-Polo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant	Eau-Libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole	Nagez Forme Santé	<input type="checkbox"/>			Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/>
	Entraîneur	Officiel																																			
Natation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président																																		
Natation artistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général.....																																		
Plongeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier.....																																		
Water-Polo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant																																		
Eau-Libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole																																		
Nagez Forme Santé	<input type="checkbox"/>																																				
Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/>																																				

Le soussigné atteste sur l'honneur, avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Majeurs dont le contenu est précisé en page 5

Lorsqu'une réponse au QS - Majeurs est un OUI, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins de six mois est exigé.

NB: La pratique de la Natation en Eau Glacée, peut présenter des risques pour la santé du licencié. La délivrance d'une licence est subordonnée :

- à la présentation d'un certificat médical datant de moins de six mois attestant d'un examen médical spécifique à la discipline par un cardiologue incluant un électrocardiogramme (ECG) datant de moins de six mois également. Ces éléments doivent donc être recueillis par le club et seront à présenter par le licencié en compétition.

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN

- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

OUI, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.

NON, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : 0,15 € ttc). Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN. (juridique@ffnatation.fr)

Garantie complémentaire

OUI, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible ci-après et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.

NON, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

SIGNATURE

Fait à

Le

Type : Nouvelle licence Renouvellement Transfert - Nom du club :
 J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) :

INFORMATIONS PERSONNELLES DU LICENCIÉ

Nom : Prénom :
 Nationalité : Sexe (H/F) : Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 E-mail personnel : @ Tél (01) :
 (obligatoire) Tél (02) :
 Je suis athlète handisport

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX
 Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les E-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires OUI NON

TYPE DE LICENCE

Le titulaire d'une licence « compétition » ou « natation pour tous » susceptible d'exercer régulièrement ou à titre occasionnel une activité d'encadrement (d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives et de bénévole susceptible d'intervenir auprès de mineurs) doit cocher la case relative au formulaire d'honorabilité dans l'encart « Encadrement » ci-dessous

NATATION POUR TOUS	COMPETITION	ENCADREMENT																																
Natation <input type="checkbox"/> Natation artistique <input type="checkbox"/> Plongeon <input type="checkbox"/> Water-Polo <input type="checkbox"/> Eau-Libre <input type="checkbox"/> Nagez Forme Santé <input type="checkbox"/> Nagez Forme Bien-être <input type="checkbox"/>	Natation (1) <input type="checkbox"/> Natation Artistique (1) <input type="checkbox"/> Plongeon (1) <input type="checkbox"/> Water-Polo <input type="checkbox"/> Eau libre (1) <input type="checkbox"/> Eau libre promotionnelle(2) <input type="checkbox"/> <small>(1) Comprenant la catégorie des maîtres (2) Ne pouvant pas participer aux championnats de France</small>	Contrôle d'honorabilité obligatoire J'exerce des fonctions d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou suis susceptible d'intervenir auprès de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 4 <input type="checkbox"/> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Entraîneur</th> <th>Officiel</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Natation</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Président <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Natation artistique</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Plongeon</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Trésorier..... <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Water-Polo</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Autre Dirigeant <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Eau-Libre</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Bénévole <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Santé</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Bien-être</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Entraîneur	Officiel		Natation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président <input type="checkbox"/>	Natation artistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/>	Plongeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier..... <input type="checkbox"/>	Water-Polo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant <input type="checkbox"/>	Eau-Libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole <input type="checkbox"/>	Nagez Forme Santé	<input type="checkbox"/>			Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/>		
	Entraîneur	Officiel																																
Natation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président <input type="checkbox"/>																															
Natation artistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/>																															
Plongeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier..... <input type="checkbox"/>																															
Water-Polo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant <input type="checkbox"/>																															
Eau-Libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole <input type="checkbox"/>																															
Nagez Forme Santé	<input type="checkbox"/>																																	
Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/>																																	
OPERATION MINISTERIELLE J'apprends à nager / Aisance aquatique <input type="checkbox"/>																																		

Le soussigné atteste sur l'honneur avoir répondu, conjointement avec le mineur concerné, **NON** à toutes les questions du QS Sport - Mineurs dont le contenu est précisé à l'Annexe II-23 (art A231-3) du code du sport (cocher la case)
 Lorsqu'une réponse au QS Sport - Mineurs est un **OUI**, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins de six mois est exigé.
 En application de l'article R.232-52 du code du sport, (cocher l'une ou l'autre des deux cases)

- Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé (nom et prénom)
- Reconnais être informé que l'absence d'autorisation parentale est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard.

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN
- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

- OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.
- NON**, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : 0,15 € TTC. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN. (juridique@ffnatation.fr)

Garantie complémentaire

- OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible ci-après et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.
- NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

SIGNATURE

Fait à

Le